



PROJECT MUSE®

Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, 2e édition

Corbière, Marc, Larivière, Nadine

Published by Presses de l'Université du Québec

Corbière, Marc and Nadine Larivière.

Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, 2e édition: Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé.

2 ed. Presses de l'Université du Québec, 2020.

Project MUSE. muse.jhu.edu/book/80985.



➔ For additional information about this book
<https://muse.jhu.edu/book/80985>

LE *FOCUS GROUP*

Application pour une étude des normativités liées au concept de citoyenneté, au sein d'un groupe de patients partenaires en santé mentale

Julie Desrosiers
Denis Pouliot-Morneau
Nadine Larivière

FORCES

- Il favorise l'expression et l'émergence d'une variété de points de vue et de perspectives.
- Il permet l'observation et la prise en compte d'interactions et de dynamiques de groupe dans l'analyse, n'accordant ainsi pas le primat au seul contenu rationalisé des paroles.
- L'appropriation est aisée lorsque la personne qui anime possède de l'expérience en animation de groupes.

LIMITES

- Il demande un temps de préparation et, surtout, d'analyse considérable.
- Il ne convient pas si un consensus est recherché ou si l'objectif est la représentativité des idées dans une population ou un groupe cible.
- Il y a un risque de domination de certains participants dans le groupe, qui peut affecter les idées émises et compliquer leur analyse.

Le *focus group* (aussi appelé groupe de discussion focalisée ou groupe focalisé) est une méthode d'enquête qualitative mise au point dans les années 1940 par les sociologues Paul Lazarsfeld et Robert Merton dans le domaine du marketing (Kitzinger, Marková et Kalampalikis, 2004; Baribeau, Luckerhoff et Guillemette, 2010). Elle consiste à rassembler un petit groupe d'individus ciblés, afin de provoquer des échanges et des discussions autour de thèmes prédéfinis. Le principe est que les interactions entre les participants génèrent des données de recherche, en plus d'être explicitement prises en compte dans l'analyse (Baribeau et Germain, 2010; Kitzinger, 1995; Gronkjaer *et al.*, 2011; Puchta et Potter, 2004). Il importe de noter que cette méthode ne vise pas l'obtention d'un consensus sur une question : ce qui y est produit et recueilli est le résultat d'un processus interactif de coconstruction en situation de discussion.

En raison de la place centrale que prennent les interactions et leur analyse, l'animation doit être assurée par une personne familière avec la méthodologie, la modération et la facilitation de groupes. En effet, elle doit être apte à exploiter les interactions et la dynamique propre au rassemblement d'individus, en plus d'être consciente de sa propre présence et des effets qu'elle induit. Le but est d'en arriver, dans la recherche, à une compréhension approfondie de l'expérience et des croyances des participants sur le thème d'intérêt, en intégrant le processus de production de celles-ci à l'analyse des idées exprimées. Il importe en effet de garder en tête que les idées, attitudes et opinions ne sont pas en attente d'être révélées, mais sont plutôt le résultat d'un processus social (Kitzinger, 2004). Ainsi, le *focus group* ne produit pas un assemblage, une compilation, d'opinions ou d'attitudes individuelles, mais constitue un microcosme donnant accès au processus de production des idées (Kitzinger, 2004). Il permet ainsi l'exploration et le dépliage des diverses couches qui composent des thèmes ou des concepts. Comme le dit si bien la spécialiste des *focus groups* Jenny Kitzinger (2004, p. 306, Kitzinger souligne), «le *contexte* est aussi important que le *contenu*, *comment* les sujets parlent est aussi intéressant que *ce qu'ils disent*».

La méthode consiste plus précisément à interroger de petits groupes de personnes, environ cinq à douze participants à la fois, idéalement un maximum de huit (Kitzinger *et al.*, 2004) qui répondent à des critères d'homogénéité par rapport à leur expérience du sujet de discussion, afin de susciter des échanges ouverts autour de celui-ci (Krueger, 1994). La discussion dans chaque groupe est menée à partir d'une grille d'entretien semi-directif qui regroupe et répertorie les thèmes à l'étude. Un certain nombre de *focus group* est requis, pouvant aller d'un seul à une dizaine, suivant la quantité totale de participants recrutés et l'étendue de la question de

recherche (Krueger, 1994). Entre ces différentes rencontres et par la suite, la synthèse et l'analyse du contenu sont réalisées, afin de relever les thématiques clés abordées par les participants (Krueger, 1994).

Selon Morgan (1998), spécialiste de cette méthode de recherche, il s'agit essentiellement d'une manière d'écouter les personnes et d'apprendre d'elles, en les réunissant et en suscitant la discussion. En regroupant des personnes différentes ayant néanmoins un rapport commun avec le thème de recherche, on vise à stimuler des discussions permettant l'émergence d'une diversité de pensées et d'émotions, ce qui permet de mieux appréhender les similitudes et les divergences relativement aux points de vue et expériences des participants. D'elles-mêmes, les personnes du groupe comparent leurs points de vue pour saisir ce qui les relie et les différencie: le rôle de l'animateur est de les guider avec des questions, afin d'obtenir un large éventail de réponses. Cette méthode vise précisément à déployer une diversité de points de vue, incluant les divergences et les oppositions: l'accord entre les participants n'est pas recherché, puisqu'il s'agit ici de recueillir ce qui a de l'importance pour toutes ces personnes, par rapport au thème discuté, dans ce contexte particulier et dans le cadre de ces dynamiques groupales précises. Cette méthode mène ainsi à une analyse globale qui donne à voir une pluralité de compréhensions au sujet d'un phénomène.

Dans la première section de ce chapitre, il sera question des diverses applications de cette méthode, ainsi que de leurs critères de qualité, des procédures de mise en œuvre et d'analyse, et, pour terminer, des distinctions avec d'autres méthodes d'enquête. La seconde proposera une illustration pratique de l'utilisation des *focus groups* auprès d'un groupe de patients partenaires montréalais dans le domaine de la santé mentale.

1. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE DES *FOCUS GROUPS*

1.1. Dans quels contextes cette méthode est-elle utile ?

Le *focus group* est une méthode de collecte de données qui peut être utilisée dans divers devis de recherche. Elle peut, par exemple, servir à l'exploration et à la découverte de sujets peu ou mal connus (Kitzinger *et al.*, 2004; Kitzinger, 1995), en permettant l'émergence d'éléments tirés de l'expérience des participants. Le *focus group* est également une bonne méthode pour cibler les principales problématiques à explorer dans le cadre d'une enquête plus approfondie. De même, en ce qui concerne les comportements complexes et multifactoriels, la richesse d'une discussion de groupe permet d'en

explorer les motivations, le comment et le pourquoi, de même que les accords et les désaccords (Kitzinger, 1995; Morgan, 1998). Cette méthode est particulièrement utile quand il y a une divergence (*gap*) entre des parties prenantes quant à leurs rapports à un enjeu, comme entre des planificateurs et des utilisateurs ou encore entre des chercheurs et des cliniciens.

1.2. Quels sont les buts de l'utilisation des *focus groups* ?

Dans la recherche en contexte de réadaptation en santé mentale et dans d'autres disciplines, les groupes de discussion focalisée peuvent servir à élaborer les questions de recherche, à mettre en lumière les besoins d'une population particulière ou encore à déterminer les parties prenantes lors de la phase de conceptualisation d'un projet. Les *focus groups* constituent une méthode de choix pour l'étude de thèmes sur lesquels il y a peu d'écrits (Krueger et Casey, 2009), car ils permettent l'expression d'une large gamme d'idées et de rapports en lien avec les sujets à étudier. La méthode des *focus groups* peut être utilisée afin de consulter les acteurs impliqués dans toutes les phases de l'évaluation d'un programme, de la détermination des besoins d'une population cible jusqu'à l'évaluation des bénéfices, en passant par les études d'implantation, de faisabilité ou d'acceptabilité.

Par exemple, dans le cadre d'un projet de recherche qui s'intéresserait à la problématique de l'itinérance au centre-ville d'une grande ville, les professionnels de la santé impliqués dans le suivi des personnes en situation d'itinérance pourraient être interviewés lors de groupes focalisés, afin de connaître leur perception sur les lacunes de services destinés à cette clientèle. Des personnes en situation d'itinérance pourraient aussi être rencontrées pour connaître leur perception à propos des mêmes sujets, tout comme des bénévoles qui œuvrent dans des organismes leur offrant des services.

Pendant la planification d'un projet, le *focus group* peut être utilisé pour aider à la prise de décision quant au devis de la recherche et aux moyens prévus pour atteindre le but fixé, tester la faisabilité d'un projet, procéder à certains choix méthodologiques ou établir des balises procédurales au projet de recherche. La consultation des parties prenantes et l'utilisation de leurs opinions dans le processus décisionnel quant à la question de recherche favoriseront l'application des connaissances produites, en s'assurant que les orientations prises sont bien en lien avec les réalités vécues par ces personnes. Pour reprendre le même exemple, les professionnels pourraient être interrogés sur leur désir de collaborer à un projet de recherche sur l'intégration des meilleures pratiques et sur leur opinion quant à l'implication des usagers dans l'élaboration du projet.

Lors de la mise en œuvre d'un projet, le *focus group* est fréquemment utilisé afin de produire des connaissances sur un thème encore peu connu. Cette méthode peut ainsi permettre de faire émerger un corpus thématique sur un sujet donné et mener à la conceptualisation de la problématique centrale du projet. Suivant le même exemple, les chercheurs pourraient rencontrer des personnes itinérantes lors de *focus groups* afin de s'intéresser à ce qui les a amenés à vivre dans la rue.

Lors de l'analyse de résultats ou dans le cadre de l'évaluation de programmes ou de services, le *focus group* peut servir d'outil d'évaluation. Par exemple, il peut permettre de recueillir les avis sur le déroulement d'un projet pour en connaître les retombées bénéfiques et les effets indésirables (Krueger et Casey, 2009). L'identification des leviers et des obstacles par les parties prenantes peut aussi amener un changement de pratiques dans les organisations. Pour reprendre le même exemple, l'équipe de recherche pourrait rencontrer en groupe des personnes itinérantes et des professionnels à la suite de l'implantation d'une ressource d'hébergement au centre-ville, afin de recueillir leurs avis sur les bienfaits qu'elle leur procure et sur les difficultés qu'elle leur pose.

1.3. Caractéristiques de la méthode et critères de qualité

Puisque le *focus group* est une méthode de recherche qualitative qui laisse place à une grande flexibilité, tant du point de vue de la structure, de l'échantillonnage que de l'analyse, il est primordial de bien en saisir les critères de qualité. Ainsi, la méthode des *focus groups* doit être soutenue par un canevas de raisonnements rigoureux permettant au chercheur de justifier chacune des diverses étapes, choix et conclusions de son projet, car aucune balise numérique ou procédurale fixe n'existe en définitive (p. ex. quant au nombre de rencontres): c'est la rigueur argumentative et logique d'un tel raisonnement qui permet de juger de la qualité d'une étude utilisant les *focus groups*. Le choix du dispositif et la sélection des participants se répercutent sur le type de données à recueillir, ainsi que sur la façon de les analyser, qui doivent donc être justifiées (Baribeau, 2009).

1.3.1. Composition des groupes

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que le format type des *focus groups* comprend cinq à huit participants (Kitzinger *et al.*, 2004; Morgan, 1998), tandis que d'autres mentionnent plutôt une taille de groupe variant de six à douze participants (Geoffrion, 2009; Touré, 2010). Ce nombre est une

moyenne, qui se fonde sur l'expérience pratique, plutôt que sur des considérations théoriques, afin que tous aient la chance de s'exprimer au cours d'une séance. Un groupe réunissant un nombre élevé de participants (plus de huit personnes) implique nécessairement moins de temps de parole par personne et rend plus difficile la création d'une ambiance accueillante et respectueuse des différentes postures prises dans un groupe, outre de compliquer la tâche de suivre les échanges (Kitzinger *et al.*, 2004). Un grand nombre de participants représente un contexte particulièrement ardu pour les personnes ayant plus de difficultés à prendre la parole ou à s'exprimer, en plus d'être propice au fractionnement en sous-groupes, ce qui nuit à la dynamique collective. Cependant, le groupe de grande taille permet d'explorer plus largement un thème, tout en faisant ressortir la diversité des points de vue. Un groupe plus petit (six personnes et moins) implique une moins grande diversité d'opinions, moins de possibilités de comparaisons spontanées entre les participants, et exerce plus de pression à participer et à se dévoiler sur chacun des membres (Krueger et Casey, 2009). Le groupe de plus petite taille a l'avantage de permettre l'approfondissement des thématiques abordées, de favoriser une cohésion entre les différents membres qui encourage l'expression des opinions et de faciliter le travail de l'animation pour l'établissement d'une ambiance propice à un partage des divers points de vue.

Dans un *focus group*, il n'est pas possible d'estimer la représentativité statistique de l'échantillon. La composition de chacun des groupes doit être réfléchie et justifiée par l'équipe de recherche : dans le protocole et le rapport final, l'arrêt du choix des participants doit être présenté et raisonné, avec les limites inhérentes à la méthode de recrutement, aux ressources disponibles et au contexte local (Baribeau, 2009). Une certaine variété est visée dans les critères d'inclusion et d'exclusion retenus : par exemple, les genres peuvent être représentés de façon équilibrée, le spectre d'âge peut être couvert et diverses origines socioéconomiques ou culturelles peuvent être incluses. Les caractéristiques de sélection doivent être considérées au regard des hypothèses sur leurs effets sur les données recueillies et les interactions créées. Ainsi, puisque l'échantillon est fréquemment divisé en plusieurs groupes (afin de respecter une taille pratique), les répercussions de cette distribution hétérogène doivent être considérées pour qualifier les échanges au sein des divers groupes, tout comme les différences entre eux (Morgan, 1998) : l'absence de diversité n'est toutefois pas en soi un frein à la conduite du groupe, mais devra être prise en compte dans l'analyse.

Bien qu'une variété soit nécessaire afin d'assurer le plus large éventail possible de perspectives, une certaine homogénéité des participants de chacun des groupes permet d'enrichir les échanges entre les membres (Kitzinger *et al.*, 2004). En effet, comme il a été présenté plus haut, la nature sociale du *focus group* fait que l'ambiance et le confort des participants, entre eux et avec l'animateur, influent sur les échanges réalisés (Richarson et Rabiee, 2001).

Ces deux éléments, diversité et homogénéité, doivent donc être raisonnés en fonction à la fois du thème et du contexte. Ainsi, il faut s'assurer que les participants présentent une relation commune au thème de discussion et que les caractéristiques des uns n'inhibent pas la capacité des autres à s'exprimer en raison de rapports hiérarchiques, par exemple. Si le thème de la recherche implique des expériences suffisamment différentes en lien avec les caractéristiques démographiques ou autres, qui peuvent changer les expériences vécues au point de rendre les personnes participantes étrangères les unes aux autres ou mal à l'aise de parler de leur réalité, il peut devenir nécessaire de segmenter l'échantillon selon ces mêmes caractéristiques. Cela multipliera le nombre de groupes, mais assurera une plus grande qualité des échanges.

1.3.2. Nombre de groupes et de séances

Le nombre de groupes de même que le nombre de séances pour chacun de ces groupes ne peuvent être déterminés à l'avance, puisque cela dépend du thème de recherche et des personnes recrutées. Le critère central ici est la saturation des données: le nombre de groupes et de séances nécessaires est confirmé lorsque aucun nouvel élément utile à l'analyse n'apparaît lors d'une nouvelle discussion en groupe (Krueger, 1994). La flexibilité du protocole implique la possibilité de s'adapter au déroulement des groupes en cours. En général, au moins trois groupes différents sont nécessaires par thème, par segment de population ou par étape de la recherche, afin d'assurer une comparabilité (Krueger, 1994). Ici encore, la justification raisonnée du choix du nombre de groupes différents et de séances pour chacun d'entre eux est ce qui détermine ce choix. Plusieurs groupes sont souvent utiles afin de s'assurer que les sujets soulevés lors du *focus group* et les différentes expériences relevées ne sont pas le fruit du hasard de la composition d'un groupe en particulier, et ce, afin d'obtenir des données variées, fiables et comparables (Kitzinger *et al.*, 2004; Morgan, 1998).

1.3.3. Données produites

Les données produites par cette méthode sont des discussions de groupe. En effet, les paroles recueillies ne peuvent être prises telles quelles, mais doivent être analysées en les qualifiant à l'aide du contexte dans lequel elles ont émergé, soit les dynamiques sociales d'un *focus group*, elles-mêmes dépendantes de la composition de ce dernier (Gronkjaer *et al.*, 2011). Un *focus group* donne accès à un microcosme social qui possède toutes les caractéristiques de la communication ordinaire: la parole ne peut être extraite de son contexte d'énonciation, les énoncés sont dialogiques et cadrés dans des situations, empreints de schèmes interprétatifs et liés à des rapports de force et de pouvoir (Salazar Orvig et Grossen, 2004; Marková, 2004 – en référence à des auteurs classiques comme Bakhtine, Vygostky, Mead, Baldwin et Goffman, notamment). L'analyse ne peut ainsi viser l'évacuation de ces derniers ou les considérer comme des biais qui parasiteraient une expression d'idées pures: les rapports (de force, de pouvoir, interpersonnels ou autres) font partie intégrante de la communication. De même, les participants à un *focus group* présenteront souvent des incohérences et des contradictions: il ne s'agit pas d'aspects les disqualifiant, mais d'éléments normaux de la pensée, qui se construit en relation avec autrui et en réaction aux situations concrètes vécues (Marková, 2004). C'est pourquoi il est nécessaire de qualifier le déroulement du groupe et l'émergence des différentes paroles et idées en son sein.

Ainsi, les idées exprimées doivent être qualifiées à l'aide des éléments non verbaux les ayant accompagnées, mais aussi des dynamiques conversationnelles et argumentatives ayant présidé à leur émergence (Gronkjaer *et al.*, 2011; Kitzinger *et al.*, 2004). De même, la suite des idées, tout comme la manière dont se sont élaborés des consensus ou, au contraire, des polarisations, l'abandon de certaines idées ou comment certains se sont rangés aux idées d'autrui, etc. doivent être notés et thématiques (Gronkjaer *et al.*, 2011; Kitzinger *et al.*, 2004). Le groupe focalisé permet de contribuer à «développer des méthodes de recherche fondées sur les dynamiques de la communication, du langage et de la pensée» (Marková, 2004, p. 235). Cette méthode donne accès à la parole, plutôt qu'à la langue: les mots ne sont pas des miroirs de la réalité, aux significations littérales et transparentes, où les idées seraient des fragments d'informations exprimées dans des attitudes et des opinions déjà fixées (Marková, 2004). Pour autant, il importe de ne pas tenter de découvrir un sens caché à ces interactions et d'éviter de leur accorder plus de sens qu'elles n'en ont eu pour les personnes participantes: il s'agit plus d'un processus descriptif qui cherche à constater que d'une entreprise (excessive) d'interprétation.

1.4. Procédure

La réalisation d'un projet impliquant des *focus groups* peut être organisée en quatre étapes: 1) la planification; 2) le recrutement des participants; 3) la conduite des groupes; et 4) l'analyse et la rédaction du rapport (Morgan, 1998). Ces étapes seront décrites en détail ci-après, puis le *focus group* sera comparé à d'autres méthodes de recherche, afin de mieux en saisir les particularités et d'éviter de l'utiliser à des fins qui ne sont pas appropriées.

1.4.1. Planification

L'étape préparatoire peut être la plus susceptible d'être négligée (Morgan, 1998), puisque la réalisation d'une discussion de groupe peut paraître simple et directe. Pourtant, la minutie et la portée de la préparation influent grandement sur la qualité de l'étude. En effet, afin de bien orienter les discussions des groupes, il est essentiel que les sujets amenés aient été précisés et que les connaissances aient été explorées par une recension des écrits et l'exploration de sujets connexes. Cela guidera la préparation des questions de discussion, qui doivent être suffisamment précises pour délimiter le sujet, mais assez ouvertes et flexibles pour pouvoir suivre le groupe là où la discussion le mène, tout en le gardant sur les rails du thème d'intérêt. Selon Krueger (1998), la qualité des données recueillies dépend principalement des questions posées, avant même la manière d'animer les groupes ou de recueillir les données. Au-delà de la préparation des questions, établissant le contenu et l'orientation globale de la discussion, l'étape de planification doit s'intéresser aux ressources matérielles et financières disponibles pour le projet de recherche: les locaux, les rafraîchissements, le matériel d'enregistrement, la publicité, les affichages, le dédommagement des participants, la taille de l'équipe de recherche et le temps disponible pour la transcription des conversations et l'analyse.

1.4.2. Recrutement

Le choix des personnes participant aux groupes se fait habituellement sur un mode raisonné, à l'aide d'un échantillonnage de type non probabiliste. En effet, puisque cette méthode de recherche suppose des discussions de groupe, qui, à leur tour, requièrent une certaine ambiance et un certain confort entre les participants, ainsi qu'un certain spectre d'expériences, le recrutement des sujets de recherche se fera en prenant en compte deux principaux aspects, soit la compatibilité et la diversité (Morgan, 1998).

1.4.3. Conduite des groupes

La réalisation des *focus groups* constitue bien évidemment le cœur de cette méthode de recherche : un petit groupe de personnes se retrouvent, durant une période variant en général entre 90 minutes et 2 heures, souvent à quelques reprises, avec un animateur qui leur soumet des questions et modère la discussion. Afin d'assurer la qualité des résultats, voici quelques éléments à considérer.

Animation

Le rôle de l'animation est central pour assurer le confort des participants, afin que tous et toutes se sentent suffisamment à l'aise de prendre la parole et pleinement considérés dans les différents échanges. L'animation doit aussi veiller à ce que les participants échangent entre eux, au lieu de discuter avec la personne qui anime (Kitzinger *et al.*, 2004), en plus de voir à ce que la parole soit la plus équitablement partagée possible. La conduite d'une discussion en groupe qui vise l'écoute des expériences et des opinions des personnes présentes nécessite une flexibilité conversationnelle, afin de permettre l'émergence de nouveaux sujets et de pensées spontanées (Jovchelovitch, 2004). L'animation doit ainsi les prendre en considération et les suivre, afin de bien saisir les raisonnements des participants, tout en s'assurant que tous et toutes sentent que leur opinion est pertinente à l'exercice (Morgan, 1998). À contrario, l'absence d'un cadre bien défini et bien planifié peut mener à l'éparpillement et diminuer la pertinence des propos recueillis. Dès lors, un guide d'entrevue se doit d'être élaboré de la manière la plus précise et la plus complète possible, afin de faciliter cet aspect du travail d'animation. Ce guide aidera au maintien des échanges sur le thème à l'étude, tout en explorant les sujets amenés par les participants et en relançant la discussion lorsque les échanges se tariront (Puchta et Potter, 2004).

Guide d'entrevue

Un guide d'entrevue consiste en un ensemble de questions ouvertes, qui appellent des réponses et une discussion descriptives. Il s'agit d'un outil d'orientation de la discussion, qui doit être conçu pour garantir un rythme régulier de discussion et s'assurer qu'aucune des questions clés ne sera omise. Le nombre de ces questions clés devrait n'être ni trop élevé (menaçant de diminuer la richesse des échanges) ni trop limité (laissant peu de possibilités de relance). Plusieurs auteurs, tels Morgan (2004) et Smithson (2000), situent ce nombre entre cinq et huit, pour un groupe de 90 minutes de discussion, en présence de cinq à huit personnes. Le guide d'entrevue

comprend les thèmes d'interrogation (questions clés), suivis d'une série de questions de clarification, qui visent à renseigner pourquoi, comment, où, qui, avec qui, à quelle fréquence, etc. (Krueger, 1998). Il est habituellement utile de commencer par des questions brise-glace, qui aident les personnes présentes à se familiariser avec l'ambiance de la discussion avant d'entrer dans le vif du sujet. Ensuite, les objectifs centraux du projet de recherche sont abordés, après avoir été traduits en thèmes d'interrogation. Ces thèmes sont proposés dans un ordre réfléchi, souvent du général vers le particulier, afin de mettre en place un contexte, par exemple du passé vers l'avenir et de la réponse spontanée vers la clarification. Le langage utilisé a aussi son importance : l'utilisation d'un langage simple, accessible pour les participants, lié à leur réalité, est encouragée. Dans le cas de thèmes émotifs ou liés à des comportements, les questions de type « Pourquoi ? » sont à considérer avec circonspection, puisqu'elles amènent des réponses justificatives et rationnelles. Demander à quelqu'un de décrire ce qui l'a amené à faire un choix donné, au lieu simplement de lui demander « pourquoi » il a fait ce choix, donne un accès plus fidèle à la conduite réelle (Krueger, 1998).

Coanimation

La présence d'un coanimateur est souhaitable, ce dernier pouvant notamment gérer le temps et noter plus facilement et fidèlement les éléments de la discussion qui n'apparaîtront pas dans l'enregistrement : aspects non verbaux de l'animateur et des participants, dynamique du groupe, climat affectif, etc. Ce même coanimateur peut aussi donner de la rétroaction à l'animateur pour la planification des rencontres suivantes (Krueger, 1998).

Ambiance

L'ambiance qui sert de cadre aux discussions nécessite peu de préparatifs, mais requiert assurément une attention particulière de la part de l'équipe de recherche (Morgan, 1998). À ce sujet, le choix du lieu peut être particulièrement sensible, notamment dans le cas du domaine de la santé mentale ; les locaux ont peut-être un lien avec des lieux de traitement ou de recherche et ceux-ci avec l'histoire de certains participants. Il faudrait se demander comment ces éléments influent sur la recherche en ce qui a trait, entre autres, à la prise de parole, à la capacité de partage et aux interactions. Par ailleurs, toutes les autres petites attentions susceptibles d'accroître le confort des personnes sont à prévoir : rafraîchissements, pauses, chaises confortables, calme, éclairage, etc.

Confidentialité, anonymat et sensibilité

Il est essentiel d'informer les participants du respect de leur anonymat lors de l'analyse des données par l'utilisation de pseudonymes et de codes, connus uniquement du responsable du projet. Le respect de la confidentialité de la part des participants est aussi primordial. Si l'on veut assurer le confort de tous et de toutes durant les discussions, de même que le respect de leur sensibilité, l'information et les identités dévoilées ne devront pas sortir du cadre du groupe (Krueger, 1998).

1.4.4. Analyse et rédaction du rapport

L'analyse des données recueillies est probablement l'étape la plus longue, la plus complexe et, surtout, la plus délicate de ce type de méthode. En effet, il est nécessaire de transcrire tous les échanges, puis de dépouiller les paroles pour en faire ressortir les thèmes, les convergences et les divergences, avant d'en tirer des conclusions. Soulignons que la présentation de l'analyse textuelle faite ici est sommaire et ne peut pas constituer une considération suffisante de ce champ d'études particulier. C'est pourquoi nous renvoyons le lecteur au chapitre 1 du présent ouvrage qui traite de la question plus en détail. Une analyse de qualité présente les caractéristiques suivantes: elle est séquentielle, continue, systématique et vérifiable (Krueger et Casey, 2009). Brièvement, cela signifie que l'analyse est effectuée au fur et à mesure jusqu'à l'atteinte de la saturation des données (séquentielle), qu'elle est faite de façon concomitante à la collecte de données et qu'elle se poursuit tout au long du processus (continue), qu'elle prend en compte toutes les données verbales et interactionnelles (systématique), et, enfin, qu'elle est rapportée avec suffisamment de clarté pour être reproductible (vérifiable).

Il est conseillé d'effectuer l'analyse en plusieurs étapes, et ce, dès la fin d'une séance de groupe: les premières impressions sont cruciales (Morgan, 2004), puisque c'est alors que les observations sur les dynamiques interactionnelles et les contenus verbaux sont les plus fraîches et les plus claires (Kitzinger, 1995). À la suite de la transcription, il convient d'effectuer un codage pour faire ressortir les thèmes et les mots clés répertoriés, ainsi que les interactions et dynamiques de groupe, afin « d'aller au-delà de l'indexation de catégories de discours abstraites » (Kitzinger, 2004, p. 306). En plus de l'identification du contenu des échanges, il importe d'appuyer ceux-ci à l'aide des aspects interpersonnels et conversationnels: censure, argumentation, formation d'un consensus, coupure de parole, renchérissement ou déviation sur un thème, éléments non verbaux, etc. (Gronkjaer *et al.*, 2011; Kitzinger *et al.*, 2004). Non seulement le déroulé des interactions est essentiel, mais la forme des interventions peut aussi avoir une grande importance

pour l'analyse, telle l'utilisation de maximes, de faits divers, d'anecdotes ou de légendes urbaines, d'arguments d'autorité ou de formes de savoir particulières ou de vocabulaires caractéristiques (Kitzinger, 2004). De la même manière, le contexte dans lequel a eu lieu l'entrevue de groupe doit être considéré : des éléments tels que le climat, l'ambiance, les techniques d'animation ou les réactions des participants sont autant de facteurs qui doivent être inclus dans l'analyse (Vicsek, 2007).

Il est bien sûr essentiel de considérer les mots utilisés lors des séances, ainsi que leur fréquence d'apparition (afin de demeurer fidèle aux idées des participants), mais le chercheur ne doit pas confondre la fréquence d'un thème et son importance, lien pour lequel il n'y a pas de données objectives (Krueger, 1998). Les formulations sont en effet à même de varier entre les personnes présentes, tout comme l'importance d'un aspect pour la recherche peut différer de celle qu'elle revêt pour les participants. En outre, la tension liée à un sujet de discussion peut rendre l'élaboration verbale plus ardue, ce qui ne signifie pas que cet aspect soit de moindre importance : pensons notamment à des sujets émotifs difficiles, qui peuvent être éminemment importants malgré un temps imparti plus court. Un énoncé émis par un participant peut aussi rapidement créer un consensus et ne pas nécessiter une longue discussion, ce qui ne veut pas dire qu'il soit secondaire. Un appel à des notions du sens commun, relativement consensuelles et partagées par les membres du groupe (Kitzinger, 2004), peut, par exemple, ne nécessiter que peu d'élaboration, tout en étant néanmoins crucial pour la discussion en cours.

L'analyse mène à des conclusions argumentées, formulées à l'aide de ce que les participants ont soulevé et liées à ce qui est déjà connu du sujet d'intérêt, en matière de théorie ou de connaissances préalables, notamment. Les questions clés utilisées servent à organiser les données. L'analyse des données devrait se faire de façon concomitante à la collecte de données, puisque l'élaboration d'hypothèses en cours de recherche, à l'aide des thèmes émergeant des discussions, permet d'orienter les discussions des groupes suivants en faisant ressortir de nouveaux thèmes à fouiller ou à creuser plus avant (Rabiee, 2004).

L'important, c'est que les conclusions présentées montrent clairement et étayent le raisonnement suivi pour arriver à la finalité de chacune des étapes : de manière non exhaustive, relever les aspects de planification (thèmes, questions clés, guide d'entrevue), de recrutement (ces personnes-là, dans ces groupes, formés de cette façon), de conduite (animation, reformulation, exploration, changements de sujets) et d'analyse (éléments conservés et rejetés, importance accordée aux différents thèmes et échanges).

1.5. Matériel et logiciels

La méthode des *focus groups* est simple et directe dans sa conduite, ce qui n'implique pas qu'elle soit nécessairement abordable ou rapide, bien au contraire. En effet, les ressources matérielles nécessaires peuvent être considérables, par exemple si la location de locaux devient nécessaire, ou si la mise sous contrat d'animateurs professionnels devient incontournable en raison d'un manque d'expérience dans ce domaine chez les membres de l'équipe de recherche (Morgan, 1998). Le recrutement exigera de son côté des heures de travail et peut-être des coûts de publicité, ainsi que des frais de dédommagements pour la participation des sujets au projet de recherche, dorénavant jugés nécessaires selon les principes d'éthique de la recherche. Également, de nombreuses heures seront nécessaires pour transcrire, coder et analyser les données recueillies, puisque cette transcription est plus complexe que celle d'un entretien individuel : cela peut représenter des coûts considérables. L'utilisation de logiciels (comme NVivo ou QDAMiner) n'est pas essentielle, mais peut faciliter l'analyse, pourvu qu'un cadre d'analyse clair et raisonné soit mis en place pour baliser les opérations des logiciels.

1.6. Distinctions avec d'autres méthodes apparentées

Quelques remarques sont proposées ici pour distinguer les *focus groups* d'autres méthodes, afin de mieux saisir l'utilité et la particularité de ces groupes. Tout d'abord, il importe de rappeler que le *focus group* n'est pas un lieu pour convaincre, enseigner ou organiser les participants ; il s'agit d'un espace créé pour les écouter et apprendre d'eux (Morgan, 1998). De plus, le *focus group* n'est pas une méthode de recherche appropriée si les chercheurs souhaitent pouvoir généraliser les résultats à une population statistique. Il s'agit plutôt de l'analyse globale d'une situation particulière, dont le mode d'échantillonnage ne peut être statistiquement représentatif d'un groupe plus large (Krueger, 1998). À la différence de l'observation, le *focus group* présente une situation artificielle, centrée sur un thème de discussion (Kitzinger *et al.*, 2004). Se distinguant de l'entretien individuel, le *focus group* prend directement et nécessairement en compte le contexte d'énonciation et d'élaboration des propos (Kitzinger *et al.*, 2004), en passant du subjectif à l'intersubjectif (Jovchelovitch, 2004).

Dans le cadre de la recherche effectuée dans le domaine de la santé mentale, il est nécessaire de différencier le *focus group* du groupe de thérapie. En effet, les objectifs de chacun et les attentes des parties à leur égard ne sont pas les mêmes, et il en va ainsi de leur ambiance et de leurs techniques

d'animation. Bien sûr, l'expérience dans le domaine de la thérapie de groupe peut être un atout pour l'animation, mais une confusion pourrait être dommageable autant pour les résultats que pour les participants. Il faut s'assurer que les membres du groupe comprennent bien que si jamais les discussions portent sur des problèmes personnels vécus, le *focus group* n'a pas comme but premier de les aider à trouver des solutions à ces problèmes. Il peut toutefois favoriser une mise à distance et jeter un nouvel éclairage sur ce que vit l'individu. La présence d'une personne coanimatrice peut permettre d'éviter des débordements et assurer un soutien à une personne en détresse à la suite d'une discussion particulièrement éprouvante. L'équipe de recherche doit aussi réfléchir aux ressources et aux services vers lesquels les participants peuvent être dirigés en cas de besoin. La distribution générale et anonyme de ces informations, en début de séance, permet de cadrer le groupe et d'éviter la stigmatisation d'une personne en particulier en lien avec un besoin de soutien ou de service (Morgan, 1998).

Le tableau 6.1 résume les différences avec d'autres méthodes de collecte de données apparentées (Dalkey et Helmer, 1963; Krueger et Casey, 2009; Morgan, 1998; Powell et Single, 1996).

Tableau 6.1.

Différences entre le *focus group* et des méthodes apparentées

<i>Focus group</i>	Sondage de groupe
Échantillonnage réfléchi.	Échantillonnage aléatoire ou stratifié.
Guide d'entrevue permettant une certaine flexibilité des thèmes abordés.	Questionnaire standardisé.
<i>Focus group</i>	Méthode Delphi (chapitre 7)
Méthode et analyse centrées sur les interactions entre les participants.	Aucune interaction entre les sujets afin de comparer les réponses individuelles.
Guide d'entrevue permettant une certaine flexibilité des thèmes abordés.	Questionnaire standardisé.
Conclusion de l'étude : une compréhension en profondeur de l'expérience des participants.	Conclusions de l'étude : la somme des opinions d'experts.
<i>Focus group</i>	Observation en milieu naturel
Situation artificielle créée afin d'avoir accès aux perceptions, aux croyances et aux attitudes.	Milieu naturel comme contexte d'observation des comportements.

(suite)

Tableau 6.1.

Différences entre le *focus group* et des méthodes apparentées (suite)

<i>Focus group</i>	Groupe nominal
Méthode qui permet l'exploration d'un thème.	Méthode qui permet le classement ou la priorisation de sujets (p. ex. causes, solutions).
Discussions suivant le guide d'entrevue.	Alternance de phases de réflexions individuelles et de discussions de groupe.
Les discussions constituent l'essentiel du matériel de travail.	Utilisation d'une grille de réponse établie à l'avance et de questionnaires version papier.
Conclusion de l'étude : une compréhension en profondeur de l'expérience des participants.	Conclusions de l'étude : un ensemble d'avis indépendants menant à une opinion collective.

1.7. *Focus groups*

Quelques éléments doivent être dits au sujet de l'utilisation en ligne des *focus groups*. En effet, l'ensemble des méthodes de recherche en sciences sociales est soumis aux effets du développement des technologies de l'information et des communications (TIC) et les *focus groups* n'y font pas exception. L'application de la méthode des *focus groups* à l'environnement en ligne ouvre la voie à des formes de collecte de données qui modifient et peuvent les enrichir. Ces nombreuses possibilités comportent leur lot d'avantages, mais elles requièrent une réflexion approfondie afin d'être en mesure de traiter adéquatement l'ensemble de ces nouvelles données (Williams *et al.*, 2012).

Recrutement : D'abord, les modalités technologiques peuvent permettre de rejoindre plus facilement des participants potentiels dont la présence aurait été entravée par des barrières géographiques. Par ailleurs, le recrutement peut être grandement facilité par l'accès à des communautés d'intérêts existantes et dont les communications se font déjà sur des plateformes en ligne.

Cependant, ces modalités favorisent aussi l'implication de personnes habituées à ces technologies et qui disposent des habiletés nécessaires pour y naviguer (Williams *et al.*, 2012). Ainsi, un certain degré de littératie est-il requis avec ces moyens et on s'expose au risque de délaisser des populations qui n'ont pas un accès physique à ces technologies ou qui ont de moins bonnes capacités à les utiliser.

Durée: En plus de rendre possibles des échanges entre personnes éloignées géographiquement et potentiellement issues de divers contextes, les *focus groups* en ligne présentent une flexibilité relative aux moments et à la durée qui peut ouvrir de nouvelles possibilités. Ainsi, les *focus groups* peuvent se dérouler sur un moment court (quelques heures) et fixe (groupe synchrone) ou, au contraire, sur une plus longue période de temps (jusqu'à quelques mois) pendant laquelle les participants ont la possibilité d'intervenir lorsqu'ils le souhaitent (groupe asynchrone). Les communications asynchrones ont l'avantage de permettre aux participants de construire des récits plus réfléchis, offrant une élaboration qui ne peut se retrouver dans les groupes de courte durée (Woodyatt, Finneran et Stephenson, 2016).

Interactions dans le groupe: La tenue d'un *focus group* dans un environnement en ligne, en particulier lorsqu'il est asynchrone, modifie l'ensemble des paramètres communicationnels et interactionnels, qui doivent être pris en compte dans l'analyse. Un nombre grandissant de plateformes en ligne est maintenant disponible pour réaliser des collectes de données de ce type et il revient au chercheur de s'assurer que la plateforme choisie permet le recueil de ces données interactionnelles – par exemple des environnements virtuels utilisant des avatars des participants qui peuvent interagir entre eux. Par ailleurs, les interactions dans un environnement en ligne possèdent leurs caractéristiques propres qui doivent aussi être prises en compte (Woodyatt *et al.*, 2016). Par exemple, l'anonymat perçu, la réduction des signaux sociaux et la distanciation espace-temps peuvent inciter les individus à se révéler davantage dans l'environnement en ligne et à être moins inhibés dans leurs interactions sociales (Valacich, Dennis et Connolly, 1994).

Animation des groupes de discussion: Il faut de grandes compétences de modérateur pour pouvoir utiliser des groupes de discussion en ligne synchrones, bien plus qu'avec des groupes asynchrones; cela exige d'avoir les compétences conventionnelles de modération, mais également une connaissance de la technologie utilisée pour la médiation des discussions (Williams *et al.*, 2012).

En conclusion, la mise en place d'un *focus group* à l'aide de technologies en ligne comporte ses défis propres à la fois dans les compétences à acquérir et dans l'actualisation de la méthode. Les chercheurs des domaines des sciences sociales et humaines en sont même venus à se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une tout autre méthode de collecte de données qu'il serait plus prudent d'analyser dans ce nouveau contexte de communication (Stewart et Williams, 2005).

2. ILLUSTRATION D'UNE ÉTUDE DE LA CITOYENNETÉ AU SEIN D'UN GROUPE DE PATIENTS PARTENAIRES

2.1. Présentation du projet

Au cours de son histoire, la psychiatrie a été l'objet de critiques et connu la création de divers mouvements réclamant des changements. À l'époque actuelle se présente ainsi une panoplie de mobilisations et de recherches à visée scientifique qui se centrent sur des notions comme la reprise du pouvoir, les groupes auto-organisés « par et pour » les personnes utilisatrices de services, les pairs aidants, les patients partenaires : des idées et des pratiques qui cherchent à redonner le contrôle sur leur vie et leurs soins à des gens ayant vécu des crises de santé mentale importantes. Divers groupes et institutions parlent dans ce cadre de pleine citoyenneté, la considérant comme un élément essentiel du rétablissement individuel qui poursuit les objectifs d'autodétermination et d'inclusion sociale (Pelletier *et al.*, 2015).

La citoyenneté est un concept recouvrant plusieurs significations, qui sous-tendent à leur tour diverses visions du monde et de la vie bonne, tout comme des conceptions des rôles sociaux jugés appropriés et des modes de vie considérés comme acceptables. Ces éléments sont regroupés sous le concept de normativité, qui correspond à un ensemble de prescriptions de manières d'être et de voir le monde, le plus souvent implicites dans des usages collectifs, qu'ils soient rituels, gestuels, langagiers, entre autres (Frega, 2014). C'est en ce sens qu'une recherche a été réalisée pour interroger les discours qui sont favorisés, permis et produits à travers le concept de citoyenneté, dans le domaine des soins et services psychiatriques.

Ce questionnement ne pouvait toutefois être mis en œuvre qu'en lien avec la parole des personnes utilisatrices de services en santé mentale, puisque leur prise de parole est peu entendue et fait partie de revendications historiques. L'étude qui sert ici d'illustration a été menée dans une entreprise d'économie sociale qui se consacre au domaine de la recherche en santé mentale, au sein de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM). Au moment de l'enquête de terrain, un thème de recherche central de l'organisme en question était la pleine citoyenneté ; il s'y déroulait un Projet citoyen et plusieurs de ses membres avaient participé à la validation de la traduction francophone de la Mesure de la citoyenneté (Pelletier *et al.*, 2015).

Cette recherche visait une meilleure compréhension de la réalisation concrète d'activités centrées sur la citoyenneté dans le champ de la santé mentale, au-delà des discours philosophiques soutenant cette approche. Ce

travail cherchait par là à permettre l'appropriation critique du concept de citoyenneté par les participants à ce type de groupe et par les professionnels de l'intervention en santé mentale. Ce regard critique sur la production des contenus du concept étudié et des activités tangibles qui y sont associées aspirait à favoriser la réalisation de pratiques ne reproduisant pas passivement des orientations normatives qui divergent peut-être des intentions officielles et conscientes des programmes ou des intervenants.

La question de recherche du projet présenté sommairement ici a été : *Quelles sont les normativités entourant la citoyenneté qui cohabitent dans le groupe étudié et comment sont-elles mises au jour et sélectionnées ?*

Cette question a été étudiée à partir de la pratique quotidienne de l'organisme retenu et de la parole de certains de ses participants, à l'aide d'un devis d'enquête de terrain de type ethnographique (chapitre 3). Ce devis a utilisé l'observation participante de plusieurs rencontres de travail, ainsi que les *focus groups* autour du thème de la citoyenneté tel que compris et utilisé par les participants.

Les sections qui suivent présentent donc le volet des *focus groups* de cette recherche, réalisée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

2.2. Choix de l'utilisation des *focus groups*

Dans l'enquête de terrain, les observations sont fréquemment complétées par entretiens avec des personnes informatrices (Beaud et Weber, 2010), soit des gens issus du « terrain » étudié qui acceptent de partager leurs perceptions des pratiques particulières du lieu ou du groupe choisi. Dans l'étude présentée ici, le format retenu pour les entretiens a été le *focus group*, pour un certain nombre de raisons qui tiennent tant du thème de recherche (*les normativités*) que de l'objet étudié (*la citoyenneté*).

En ce qui a trait au thème des *normativités*, puisque les discussions de groupe sont un microcosme qui reproduisent les rapports sociaux (Kitzinger, 2004), ce contexte a paru être particulièrement opportun pour faire émerger les façons de faire et de dire considérées par les individus présents comme étant les bonnes à utiliser. La production et la reproduction des normativités correspondent en effet à un processus social fait de gestion de conflits, de divergences, d'oppositions, de validations, de condamnations, d'alliances et de convergences entre diverses positions, soit des processus que le *focus group* permet d'observer directement.

En ce qui a trait à l'objet de recherche, soit la *citoyenneté*, le *focus group* a semblé encore une fois particulièrement approprié, pour au moins deux raisons. La première est qu'il s'agit là d'une thématique collective et politique, dont la saisie dans un cadre lui-même collectif permettait de mettre en lumière la diversité de positions et de conceptions qui la composent. Ainsi pouvaient être illustrées les diffractions et les luttes entourant la définition et la mise en pratique de la *citoyenneté*, sans chercher à produire un consensus autour de ces différents points de vue. La seconde raison en faveur de l'utilisation des *focus groups* sur le thème de la citoyenneté est qu'il s'agit là d'une forme de délibération, elle-même l'une des caractéristiques historiques associées à la citoyenneté. Favoriser un tel processus, auprès d'un groupe de personnes remettant en question la citoyenneté telle qu'elles la vivent, est apparu congruent avec l'objet de recherche et l'éthique promue par les personnes participantes.

2.3. Recrutement

Le recrutement a été particulièrement aisé dans le cadre de cette recherche, puisqu'elle visait à étudier les pratiques et les propos d'un groupe déjà constitué, soit un organisme offrant des services de réinsertion au travail à des personnes utilisatrices de services en santé mentale. Les personnes recrutées jouaient, dans ce cadre, un rôle d'auxiliaires de recherche dans le domaine de la santé mentale, à partir d'une position de patients partenaires, une orientation privilégiée dans les instances de l'Université de Montréal (Deschênes *et al.*, 2014), dont l'IUSMM. L'invitation a d'abord été lancée à tous les participants de ce programme de réinsertion en emploi, parce que ce service constituait à ce moment le cœur de l'activité de l'organisme. Toutes les personnes contactées ont accepté de participer : leur nombre s'élevait à sept. Même si le protocole initial indiquait un minimum de huit participants, le nombre de personnes recrutées a néanmoins été jugé suffisant aux fins de la présente recherche, puisque les références théoriques mentionnent un nombre idéal se situant entre cinq et douze (Kitzinger *et al.*, 2004; Morgan, 1998; Geoffrion, 2009; Touré, 2010) : le groupe formé n'allait donc pas être trop petit.

Ces sept participants auxiliaires de recherche fréquentaient de manière hebdomadaire les locaux de l'organisme, ce qui permettait d'effectuer avec les mêmes personnes l'autre volet de l'étude, soit l'observation participante des activités régulières et quotidiennes.

2.4. Ressources

Toutes les discussions de groupe ont eu lieu dans les locaux de l'organisme, où une salle a été gracieusement mise à la disposition du groupe pour leur conduite. Cette salle était en fait le lieu habituel de travail collectif, où se tiennent les diverses réunions hebdomadaires de coordination, tout comme les séances d'information et certaines rencontres avec des invités. Il s'agit d'une salle spacieuse avec des vitres donnant sur le corridor intérieur principal de l'organisme, où l'on trouve une grande table de travail entourée de chaises, un écran pour afficher le contenu d'un ordinateur, une bibliothèque regroupant divers livres et revues de référence, ainsi que quelques bureaux disposés le long des murs.

Une réflexion éthique a eu lieu quant au dédommagement à fournir aux participants pour leur participation. Il a ainsi été décidé qu'un montant forfaitaire symbolique allait leur être remis. Cela visait à faire montre de cohérence quant à l'inclusion citoyenne, qui implique une visée égalitaire et une reconnaissance formalisée du savoir expérientiel des personnes sollicitées pour participer à des recherches.

Aucun autre matériel n'a été prévu, puisque le lieu était déjà familier aux personnes participantes: les rencontres se déroulaient en effet sur les lieux de travail, et l'utilisation de ceux-ci dans leur format habituel, faisait partie de l'observation participante. L'alimentation a ainsi été organisée de la manière habituelle, soit sous la responsabilité des personnes qui fréquentent la petite cafétéria aménagée dans les locaux de l'organisme: une machine à café et de l'eau étaient à la disposition des participants, mais les collations ont été apportées et consommées de manière individuelle. Fournir de tels éléments n'a pas paru essentiel, puisque le climat n'avait pas à être créé de toutes pièces: il était celui du lieu de travail régulier, auquel le chercheur se joignait. Investir de plus grands efforts pour créer une toute nouvelle ambiance aurait dérangé encore plus le milieu sous observation, qui l'était déjà par la simple présence de l'étudiant-chercheur, sans oublier que cela aurait inutilement ajouté à la complexité de l'analyse et en aurait peut-être même diminué la pertinence.

2.5. Déroulement

Dans cette étude, trois rencontres de groupe ont été réalisées. Ce nombre n'avait pas été défini à l'avance, afin d'offrir la flexibilité nécessaire à l'adaptation au déroulement des *focus groups*. Dans le protocole de recherche

soumis et approuvé, il avait été indiqué que le nombre minimal de rencontres pour atteindre une saturation des données serait de trois, ce que le terrain a confirmé. En effet, un matériel riche et suffisant pour effectuer l'analyse prévue a émergé du premier groupe. Les deux rencontres subséquentes avec le même groupe d'individus ont confirmé que ces paroles étaient signifiantes, car les mêmes thématiques étaient abordées et diverses anecdotes ont même été évoquées à plusieurs reprises par les participants.

L'animation des rencontres a été effectuée par l'étudiant-chercheur, qui s'occupait des tours de parole et de la gestion du temps, posait des questions à partir des thèmes du canevas d'entretien, en plus de faire des reformulations ou des demandes d'élaboration. Aucune coanimation n'a été retenue. D'abord, parce que les ressources étaient limitées, mais aussi en raison du contexte de cette enquête de terrain, qui comportait un volet d'observation participante : cette partie de la recherche a demandé une présence régulière sur les lieux, menant à l'établissement de relations significatives avec les participants. La présence d'une seconde personne aurait modifié cette ambiance, ajoutant un élément perturbateur à l'analyse des interactions.

Les rencontres ont toutes duré environ trois heures, ce qui inclut une pause d'une vingtaine de minutes. Cette durée peut paraître longue, mais elle était adéquate puisqu'elle correspondait à la durée habituelle des rencontres de travail, dont l'horaire et le lieu ont servi de base à l'organisation des groupes de discussion. Ces *focus groups* ont en effet été intégrés à l'horaire de travail des participants en collaboration avec ceux-ci et avec la coordination de l'organisme ; par conséquent, ils occupaient une plage horaire comparable aux réunions hebdomadaires de travail, soit une matinée entière. Une autre preuve de la pertinence de ce format était le fait que des signes de fatigue ne sont apparus chez certains participants que vers la fin des rencontres : d'autres auraient au contraire volontiers poursuivi la discussion ! Les rencontres ont fait l'objet d'un enregistrement audio.

Au cours des trois *focus groups*, avant d'aborder les questions de recherche, une présentation du mode de fonctionnement était chaque fois effectuée, en plus de la réitération de l'importance du consentement et de la possibilité de quitter le projet à tout moment, sans aucune conséquence fâcheuse pour les participants. Des informations au sujet des ressources disponibles en cas de besoin d'aide ont aussi été données chaque fois. L'utilisation de ces ressources n'a toutefois pas été nécessaire, aucune des

discussions ne suscitant de détresse perceptible; aucun participant n'est venu discuter à ce sujet avec aucun membre ou employé de l'organisme, à la connaissance du chercheur.

Un quatrième *focus group*, dit «de validation», a eu lieu à la suite d'une première analyse complète du contenu des paroles recueillies dans les trois premières rencontres. Il visait à recueillir les perceptions des participants sur l'analyse provisoire des propos des trois premiers groupes par l'étudiant-chercheur. Les éléments qui le concernent et de plus amples explications à son sujet sont présentés à la section 2.7.

2.6. Données

Un guide d'entrevue a été établi à l'avance, à partir de la préparation théorique de l'étudiant-chercheur, de la connaissance qu'il avait du groupe à étudier, des documents de celui-ci et des liens avec des normativités qui pourraient vraisemblablement traverser le champ d'études (tableau 6.2). Ce canevas a été fourni aux comités d'évaluation scientifique (CÉS) et d'éthique de la recherche (CÉR) de l'IUSMM, lors de la soumission du projet de recherche. Il a été précisé et bonifié à partir des commentaires fournis par les comités durant le processus d'approbation, qui a mené à six versions graduellement précisées du projet, avant son approbation finale.

Le guide d'entrevue incluait les questions initiales des *focus groups*. Aucune autre structure n'était prévue afin de laisser le plus possible libre cours à la discussion et de ne pas freiner les participants, en plus d'avoir accès aux divers liens établis et à l'ordre de ceux-ci. La question initiale de la première rencontre a été: «Pour vous, qu'est-ce que la citoyenneté?». Dans les rencontres qui ont suivi, la question d'ouverture a plutôt été: «Quelle est la thématique abordée au dernier *focus group* qui vous a le plus marqué?». Dans cet ordre d'idées, à la fin de la rencontre de groupe, il était demandé aux participants de se préparer à cette question en prévision de la prochaine rencontre. Il est à noter que personne n'a réalisé cette tâche: les participants y ont plutôt répondu chaque fois de mémoire. Cela signifie que la première personne à prendre la parole a potentiellement orienté les propos suivants, sans possibilité de comparer entre les différentes personnes présentes l'importance accordée aux différents sujets, la signification liée à certaines paroles ou la surprise causée par une affirmation, entre autres critères de remémoration des propos.

Tableau 6.2.
Guide d'entrevue de groupe

Sujets	Sous-thèmes	Exemples de questions
Pleine citoyenneté	▪ Vécu personnel en lien avec la citoyenneté (expériences d'inclusion ou d'exclusion, rapports à diverses institutions, perception de traitement égalitaire ou de second ordre). ▪ Citoyenneté telle qu'abordée dans l'organisme étudié – recherches qui y sont effectuées et auxquelles les personnes présentes ont participé.	▪ Première rencontre de groupe : Pour vous, qu'est-ce que la citoyenneté ? ▪ Qu'est-ce qui est fait autour de la citoyenneté dans l'organisme ? Quand ce thème est-il utilisé ?
Rapport au dispositif psychiatrique	▪ Expérience personnelle (offres de traitements, accueil, orientations offertes en tant que patients). ▪ Perception de l'utilité des services et des soins offerts. ▪ Rôle et place de l'organisme étudié dans le dispositif psychiatrique. ▪ Opinions sur les orientations actuelles en santé mentale.	▪ Quels types de services en santé mentale avez-vous utilisés ? Comment êtes-vous entré en contact avec ces services ? ▪ Comment qualifieriez-vous votre satisfaction quant aux services reçus ? ▪ Quelle est la place du [groupe étudié] dans le réseau des services en santé mentale de Montréal ?
Retour à l'emploi	▪ Lien avec la pleine citoyenneté (puisque l'organisme étudié affirme se situer dans cette philosophie et offre des services de réinsertion au travail, services qu'utilisaient toutes les personnes interrogées, qui travaillaient en tant que patients partenaires auxiliaires de recherche dans cet organisme). ▪ Place de l'emploi dans leur cheminement personnel et leurs aspirations.	▪ Quel est le lien entre emploi et citoyenneté, selon vous ? ▪ Quelle signification donnez-vous au fait de travailler, d'après votre histoire de vie ?
Rapports aux intervenants au sein du dispositif psychiatrique	▪ Expérience personnelle et relations vécues avec : professionnels de la santé ; psychiatres ; services de retour à l'emploi (dans le domaine psychiatrique et à l'aide sociale). organismes de défense de droits. autres groupes communautaires (centres de jour ; loisirs ; à l'intérieur ou à l'extérieur du domaine psychiatrique).	▪ Que pouvez-vous dire au sujet de vos rapports avec les intervenants croisés dans le domaine des soins et services en santé mentale ?

(suite)

Tableau 6.2.

Guide d'entrevue de groupe (*suite*)

Sujets	Sous-thèmes	Exemples de questions
Savoirs utilisés	■ Préférences en termes de recherche, d'auteurs, de groupes ou d'institutions, de thématiques. ■ Vocabulaires et classifications mobilisés (psychiatriques, neurobiologiques, existentielles ou autres).	■ (Il ne s'agit pas ici de questions comme telles, mais d'éléments à relever.)
Vécu au sein de l'organisme fréquenté et étudié	■ Perception du quotidien, des relations, des tâches. ■ Lien avec les attentes et les aspirations.	■ Que faites-vous ici au [groupe étudié] ? ■ Comment trouvez-vous votre participation ici ?

2.7. Analyse et résultats

Les thèmes du guide d'entrevue ont tous été abordés, de manière plus ou moins étendue, la plupart, spontanément par les participants eux-mêmes, sans sollicitation à leur sujet. Cela a été particulièrement frappant avec le thème de la psychiatrie, qui n'a pas fait l'objet d'une question directe, mais qui a abondamment été discuté. La saturation des données a été atteinte après trois rencontres.

Lors de l'analyse des données, un codage par thématisation a été effectué, afin de regrouper les paroles par domaines thématiques, ainsi que par sujets plus précis au sein de ceux-ci. Cette thématisation s'est réalisée en continu, entre les différents *focus groups*, afin de pouvoir noter l'atteinte de la saturation des données. Elle comprend deux grandes opérations. La première a servi à faire émerger les principaux thèmes abordés dans les *focus groups*: ceux-ci ont été relevés à partir de la grille d'analyse ayant servi à la construction du guide d'entrevue, elle-même élaborée à l'aide de recherches effectuées au préalable. Ainsi, deux grandes familles thématiques ont été repérées: une première, relevant d'idéations sociales et politiques, particulièrement liées à la citoyenneté («*En tant que premiers citoyens, on a tous le droit et la dignité d'humains*»; «*Intégrer un concept de citoyenneté à des gens qu'on considère comme des citoyens de seconde zone, des sous-citoyens, tant et aussi longtemps qu'on va avoir cette mentalité-là, je pense qu'il va toujours rester du travail à faire pour la pleine citoyenneté*»), ainsi qu'une deuxième, relevant des domaines médical et scientifique, plutôt en lien avec la psychiatrie («*Quand je suis en maladie, moi, quand j'ai de gros symptômes, je ne me sens pas normale*»).

La seconde opération de la thématisation a servi à faire émerger les thèmes tels qu'abordés par les participants, en regroupant les paroles recueillies par sujet. Cette étape inductive s'est accompagnée d'allers-retours avec des grilles de lecture issues des écrits en sciences sociales et en philosophie, afin de mettre au jour les cadres de pensée implicites mobilisés par les participants et de graduellement sélectionner et mettre en lien ceux qui seraient conservés pour l'analyse finale.

À titre d'exemple, la question soulevée par divers participants de la thématique de l'adhésion aux demandes des soignants dans le cadre d'une autorisation judiciaire de soins psychiatriques a amené l'utilisation d'une grille de lecture au sujet de la discipline (*«Je fais partie d'un système qui m'oblige à collaborer avec certaines autorités. Et je ne peux pas faire autrement, sinon je perdrais tous mes privilèges. J'avale mes pilules le matin comme le soir et quand bien même je me plaindrais, je n'ai pas le poids de me prendre en main, de reprendre le contrôle de ma vie et de faire ce qui me tente réellement»*). De même, la demande répétée du respect des choix individuels et du droit absolu de choisir sa vie a mené à la consultation d'écrits sur la singularité et ses liens avec le registre des droits (*«L'American Dream, c'est aussi d'être libres dans nos choix. Est-ce véritable? Dans le concret... Moi, je fais mes choix, mais au niveau de la société, je ne sais pas si on est si libres que ça»*). Cette forme d'induction partielle est inscrite dans le cadre d'analyse mobilisé pour cette recherche, qui cherchait à expliciter les inscriptions théoriques d'opérations conceptuelles et de langages réalisées par les personnes rencontrées.

Sous un autre angle d'approche, les interactions ont aussi été codées, afin de garder une trace des dynamiques et aspects non langagiers (non ou paraverbaux, par exemple le ton de voix, les hésitations, les silences) qui pouvaient colorer les propos. Des extraits de cette partie du codage analytique se retrouvent au tableau 6.3, avec les thématiques de contenu impliquées dans la citation choisie. Un code alphabétique a été attribué à chaque participant, afin de conserver l'anonymat : c'est celui-ci qui apparaît dans les extraits présentés.

Il importe de noter que, dans le traitement final des thèmes, les idées plutôt consensuelles ou, au contraire, directement en opposition, ont été rapportées comme telles au cours de l'analyse. Cependant, l'analyse granulaire des rapports interpersonnels et de groupe dans l'élaboration et l'expression de ces idées n'a pas fait l'objet d'une élaboration poussée, et ce, pour des raisons d'espace et de cadre d'analyse. En effet, la prise en compte de ces éléments proprement microsociologiques tombait à l'extérieur de l'analyse privilégiée, qui s'attachait plutôt aux références conceptuelles et aux

inscriptions institutionnelles des idées manipulées et des activités réalisées. Le protocole utilisé et l'analyse finale rendue ont ainsi été d'inspiration ethnographique, mais n'ont pas pu traiter toutes les voies d'analyse possibles, en raison du cadre restreint disponible, soit celui d'un mémoire de maîtrise. Il s'agit là d'une limite de cette étude et de son utilisation des *focus groups*: ceux-ci y ont fait office d'espace citoyen de discussion dont le compte rendu a évacué les détails de l'émergence des différentes idées, soit les dynamiques représentant des frictions, des oppositions ou des alliances. Celles-ci ont ainsi été traitées sur le plan conceptuel plutôt qu'interpersonnel ou groupal, pour s'épargner la prise en compte d'éléments de personnalité, de niveau de langage, de relations établies, entre autres, qui, bien qu'intéressants et importants, ouvraient la porte à une tout autre forme d'analyse.

Dans le cadre de ce chapitre, un exemple de la thématisation initiale des interactions est présenté au tableau 6.3, avant sa mise de côté analytique. Cette dernière a finalement retenu trois grands thèmes, qui ont chacun fait l'objet d'un chapitre du rapport de recherche et d'une analyse de différents sous-thèmes qui le composaient: le projet de la citoyenneté; le domaine médical et les changements souhaités à son sujet; la société en tant que phénomène d'aspiration, entre idéal à atteindre et dispositif standardisant.

Un quatrième *focus group*, dit «de validation», a eu lieu quelques mois après le dernier, afin de s'assurer que les perspectives et les significations portées par les participants soient bien représentées dans les conclusions, comme recommandé en tant que critère de validité pour les études qualitatives (Tong, Sainsbury et Craig, 2007). Il visait à permettre un certain aller-retour entre le chercheur et les participants au sujet des conclusions à tirer de cette étude, pour éviter que ces dernières ne constituent que les perceptions du chercheur, coupées des intentions des participants et faisant potentiellement montre de surinterprétation. Ce groupe de validation a été animé par une personne extérieure à la recherche et à l'organisme, dans le but de ne pas contraindre la parole des participants. Dans le cas présent, la personne choisie a été une bachelière en sciences politiques et humaines, avec une grande expérience de travail en animation et facilitation de groupes; elle a été recrutée dans le réseau personnel de l'étudiant-chercheur, sur la base de cette expérience et en raison de l'absence totale de lien avec le milieu des services en santé mentale, afin d'éviter des a priori ou d'éventuels contacts (présents ou futurs) avec les participants. Un document présentant les conclusions provisoires du chercheur a été remis aux participants une semaine avant le groupe de validation, afin qu'ils puissent préparer leur

Tableau 6.3.
Thèmes d'analyse du contenu et des interactions

Analyse du contenu	Éléments des échanges, tirés des comptes rendus intégraux	Analyse des interactions
Thèmes : psychiatrie ; autorisations judiciaires de soins ; dangerosité ; coercition	V. : <i>Il y a des gens qui peuvent être dangereux pour eux-mêmes ou pour les autres. Et dans ces cas-là, je pense que la loi est justifiée d'intervenir et, oui, d'émettre des ordonnances de traitement pour que la personne ait un suivi et un traitement. Parfois, c'est justifié, malheureusement.</i> (Assentiments timides de la part de divers participants.)	Assentiments Accord partiel, mais peu vigoureux
Thème : responsabilité personnelle ; pouvoir d'autrui ; pouvoir personnel (reprise du)	M. : <i>Est-ce que je devais laisser le pouvoir à ces gens-là de brimer toute ma vie et de la gâcher ou bien est-ce que je reprenais mon pouvoir personnel ?</i> A. : <i>Ah oui, il faut que tu le reprennes, oui, oui.</i>	Assentiment Renchérissement Encouragement
Thèmes : psychiatrie ; autorisations judiciaires de soins Domaine : éthique (en valeurs vs en finalité)	A. : <i>Tu dis que tu suis leur plan de soins, tu fais tout ce qu'ils veulent, jusqu'à tant que l'ordonnance expire. C'est un jeu que tu joues. Tu le fais, dans le fond, hypocritement.</i> V. : <i>Qu'est-ce que tu penses que je fais ? Mais moi, ce que je fais, je suis un gars authentique, je suis honnête et tout... J'ai joué leur jeu, dans le passé, et ça ne m'a pas servi. Ça m'est retombé sur le nez, parce que ce n'était pas une démarche honnête, c'était un mensonge.</i> A. : <i>Oui, mais sont-ils honnêtes avec toi, les psychiatres, les soignants ?</i> V. : <i>Pas grave. Penses-tu que je vais descendre à leur niveau ? Eh bien non, je ne peux pas faire ça.</i> A. : <i>Je dis souvent, à des gens qui sont à l'Institut Pinel*, que c'est un jeu de pouvoir : ils ont le pouvoir sur toi, donc il faut que tu joues le jeu. Tu vas voir le médecin et tu lui demandes : « Que dois-je faire pour sortir de l'hôpital, pour quitter Pinel ? »</i> V. : <i>Ok, mais...</i> A. : <i>Tu essaies de négocier ta médication. Si tu n'es pas capable... Au fond, le but, c'est qu'ils n'aient pas plus de pouvoir. Ton but, c'est de sortir de l'ordonnance de traitement. Parce que tant qu'il y a ça, ils peuvent faire ce qu'ils veulent.</i>	Délibération Opposition Expérience vécue

* L'Institut Philippe-Pinel est un centre de psychiatrie légale à haute sécurité, situé à Montréal.

rétroaction. Les propos recueillis au cours de cette rencontre ont été du même ordre que ceux entendus dans les trois premiers groupes et aucune réaction critique quant aux conclusions présentées n'y a été relevée. La rencontre a été enregistrée, puis écoutée par l'étudiant-chercheur pour arriver à cette conclusion. Cette recherche a visé à respecter des critères de qualité inscrits dans des réflexions épistémologiques complexes qui animent le champ des sciences sociales : c'est l'argumentation logique et la présentation systématiques des diverses étapes qui permettent à la personne qui lit de juger de la qualité de l'analyse produite. Ces critères sont liés à une visée de vérifiabilité, non au regard de la reproductibilité, mais plutôt à celui de l'explicitation des raisonnements ayant accompagné chacun des choix réalisés, tant sur les plans méthodologiques qu'analytiques. La sélection d'éléments issus des *verbatim* des groupes de discussion comporte nécessairement une part d'arbitraire, puisque l'étude réalisée ne prétendait pas à une analyse complète de tous les thèmes ayant émergé des discussions : le groupe de validation a en quelque sorte servi de cautionnement (partiel) à ces choix, puisqu'il n'a relevé l'absence d'aucun thème jugé essentiel ni indiqué qu'une thématique soumise eût pu être perçue comme forcée.

L'analyse des paroles recueillies dans les groupes de discussion s'est par ailleurs déroulée de façon séquentielle et continue à ces groupes focalisés. Des pans entiers de l'analyse qui aurait pu être faite de ces groupes ont dû être écartés, pour des raisons théoriques liées au cadre d'analyse choisi, ainsi que par manque de ressources, de temps et d'espace. L'analyse réalisée a en ce sens été systématique, puisque tous les éléments essentiels liés aux objectifs de mise en lumière des inscriptions conceptuelles et des réalisations concrètes d'interventions localisées en lien avec la citoyenneté ont été relevés. Leur présentation finale a cherché à établir une cohérence théorique avec diverses analyses issues principalement des champs sociologiques et philosophiques : sa justesse est liée à l'appréciation de la rigueur de l'analyse et de l'utilisation des écrits mobilisés.

Les paroles recueillies, croisées avec les documents officiels de présentation de l'organisme et des institutions affiliées, de même qu'avec les pratiques observées, ont tenté de mettre au jour les réseaux qui constituent cet usage de la citoyenneté. Cette utilisation contribue en effet à tisser et à faire vivre des entrelacements d'usages et d'habitudes, de vocabulaires, concepts, classifications et valeurs, tout comme de divers outils utilisés, qui allaient de la médication psychotrope aux groupes de pairs. La citoyenneté est apparue dans ce contexte comme un concept permettant l'expression de critiques et d'aspirations sociétales des participants, en tant que participation

égalitaire et de respect inconditionnel de la singularité des individus et de leurs modes de vie: «*Il faut accepter [tout le monde], même si la personne dérange, même si la personne n'est pas comme la moyenne*» (première rencontre de groupe); «*Le problème, c'est que nous on est tous prêts à parler, mais est-ce que la société est prête à écouter? Ça, c'est une autre affaire*» (deuxième rencontre). Toutefois, cette citoyenneté était sous-tendue par des pratiques et des imaginaires fermement ancrés dans le domaine médical, tant en ce qui a trait au vocabulaire utilisé qu'aux références théoriques invoquées: «*Dans mon cas à moi, je ne pense pas que je vais guérir de la santé mentale, de mon problème, de ma problématique*» (deuxième groupe). Ainsi, les pratiques quotidiennes concrètes de l'organisme étudié contribuent à perpétuer implicitement autant les aspects aidants que les liens plus problématiques du dispositif médical-psychiatrique avec la gouvernamentalité contemporaine, en tentant de faire reconnaître le savoir expérientiel des personnes utilisatrices de services en santé mentale dans un domaine qui, pour fonctionner, prend appui sur une discipline uniformisante. Comme l'exprimait un participant lors de la deuxième rencontre: «*À un moment donné, on est aspirés par le système, on n'a pas le choix. On a le choix! Mais, c'est que soit on s'adapte, soit on choisit de se marginaliser.*»

CONCLUSION

Ce chapitre a permis de faire un survol des différents aspects théoriques et pratiques relatifs à l'élaboration et à la conduite des *focus groups*. L'aspect central de cette méthode de recherche est d'apprendre des participants, de leurs expériences et opinions. À cette fin, l'ambiance se doit d'être conviviale et la composition du groupe, suffisamment homogène pour assurer un certain confort et favoriser les échanges. Par contre, un certain degré d'hétérogénéité (p. ex. des gens d'âges et de sexes différents) doit être recherché chez les participants, afin d'assurer la validité des données. Le nombre de séances et de participants ne peut être établi à l'avance: il demande à être raisonné et justifié pour chaque projet, selon les buts et les objectifs poursuivis, mais aussi selon les contraintes propres à ce projet et le temps nécessaire pour atteindre la saturation des données. Une attention particulière doit être apportée à la phase préparatoire, qui revêt une grande importance pour le bon déroulement des groupes ainsi que la fiabilité des données obtenues. Selon Morgan (1998), un spécialiste de la méthode, il n'existe pas de meilleure façon d'apprendre à utiliser des *focus groups* qu'en en faisant l'expérience.

RÉFÉRENCES

- BARIBEAU, C. (2009). « Analyse des données des entretiens de groupe », *Recherches qualitatives*, 28(1), p. 133-148.
- BARIBEAU, C. et M. GERMAIN (2010). « L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques », *Recherches qualitatives*, 29(1), p. 28-49.
- BARIBEAU, C., J. LUCKERHOFF et F. GUILLEMETTE (2010). « Introduction : les entretiens de groupe », *Recherches qualitatives*, 29(1), p. 1-4.
- BEAUD, P. et F. WEBER (2010). *Guide de l'enquête de terrain*, 4^e édition augmentée. Paris, La Découverte.
- DALKEY, N. et O. HELMER (1963). « An experimental application of the Delphi method to the use of expert », *Management Science*, 9(3), p. 458-467.
- DESCHÊNES, B., A. JEAN-BAPTISTE, É. MATTHIEU, A.-M. MERCIER, C. ROBERGE et M. ST-ONGE (2014). « Guide d'implantation du partenariat de soins et de services. Vers une pratique collaborative optimale entre intervenants et avec le patient ». Montréal, Comité sur les pratiques collaboratives et la formation interprofessionnelle, Réseau universitaire intégré de santé et Université de Montréal. <http://ena.ruis.umontreal.ca/pluginfile.php/256/coursecat/description/Guide_implantation1.1.pdf>, consulté le 17 janvier 2020.
- FREGA, R. (2014). « The Normative Creature. Toward a practice-based account of normativity », *Social Theory and Practice*, 40(1), p. 1-27. doi:10.5840/soctheorpract20144011.
- GEOFFRION, P. (2009). « Le groupe de discussion ». Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5^e éd.). Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 391-414.
- GRONKJÆR, M., T. CURTIS, C. DE CRESPIGNY et C. DELMAR (2011). « Analysing group interaction in focus group research: Impact on content and the role of the moderator », *Qualitative studies*, 2(1), p. 16-30.
- JOVCHELOVITCH, S. (2004). « Contextualiser les *focus groups* : comprendre les groupes et les cultures dans la recherche sur les représentations », *Bulletin de psychologie*, 57(3), p. 245-261.
- KITZINGER, J. (1995). « Introducing focus groups », *British Medical Journal*, 311, p. 299-302.
- KITZINGER, J. (2004). « Le sable dans l'huître : analyser des discussions de *focus group* », *Bulletin de psychologie*, 57(3), p. 299-307.
- KITZINGER, J., I. MARKOVA et N. KALAMPALIKIS (2004). « Qu'est-ce que les *focus groups* ? », *Bulletin de psychologie*, 57(3), p. 237-243.
- KRUEGER, R.A. (1994). *Focus Groups. A Practical Guide for Applied Research* (2^e éd.). Thousand Oaks, Sage Publications.
- KRUEGER, R.A. (1998). « Analyzing and reporting focus group results ». Dans *Focus Group Kit 6*, Volume 6. Thousand Oaks, Sage Publications.
- KRUEGER, R.A. et M.A. CASEY (2009). *Focus Groups: A Practical Guide for Applied Research*. Thousand Oaks, Sage Publications.

- MARKOVÁ, I. (2004). «Langage et communication en psychologie sociale : dialoguer dans les *focus groups*», *Bulletin de psychologie*, 57(3), p. 231-236.
- MORGAN, D.L. (1998). *The Focus Group Guidebook: Focus Group Kit, Volume 1*. Thousand Oaks, Sage Publications.
- MORGAN, D.L. (2004). «Focus groups». Dans S.N. Hesse-Biber et P. Leavy (dir.), *Approaches to Qualitative Research*. New York, Oxford University Press, p. 263-285.
- PELLETIER, J.-F., M. CORBIÈRE, T. LECOMTE, C. BRIAND, P. CORRIGAN, L. DAVIDSON et M. ROWE (2015). «Citizenship and recovery: Two intertwined concepts for civic-recovery», *BMC Psychiatry*, 15(37). <<https://bmcpsy psychiatry.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12888-015-0420-2>>, consulté le 17 janvier 2020.
- POWELL, R.A. et H.M. SINGLE (1996). «Focus groups», *International Journal for Quality in Health Care*, 8(5), p. 499-504.
- PUCHTA, C. et J. POTTER (2004). *Focus Group Practice*. Londres, Sage Publications.
- RABIEE, F. (2004). «Focus-group interview and data analysis», *Proceedings of the Nutrition Society*, 63, p. 655-660.
- RICHARDSON, C.A. et F. RABIEE (2001). «A question of access: An exploration of the factors influencing the health of young males aged 15-19 living in Corby and their use of health care services», *Health Education Journal*, 60(2), p. 3-6.
- SALAZAR ORVIG, A. et M. GROSSEN (2004). «Représentations sociales et analyse de discours produit dans des *focus groups*: un point de vue dialogique», *Bulletin de psychologie*, 57(3), p. 263-272.
- SMITHSON, J. (2000). «Using and analyzing focus groups: Limitations and possibilities», *International Journal of Social Research Methodology*, 3(2), p. 103-119.
- STEWART, K. et M. WILLIAMS (2005). «Researching online populations: The use of online focus groups for social research», *Qualitative Research*, 5(4), p. 395-416.
- TONG, A., P. SAINSBURY et J. CRAIG (2007). «Consolidated criteria for reporting qualitative research (COREQ) : A 32-item checklist for interviews and focus groups», *International Journal for Quality in Health Care*, 19(6), p. 349-357.
- TOURÉ, E.H. (2010). «Réflexion épistémologique sur l'usage des *focus groups*: fondements scientifiques et problèmes de scientificité», *Recherches qualitatives*, 29(1), p. 5-27.
- VALACICH, J.S., A.R. DENNIS et T. CONNOLLY (1994). «Idea generation in computer-based groups: A new ending to an old story», *Organization Behavior and Human Decision Processes*, 57, p. 448-467.
- VICSEK, L. (2007). «A scheme for analyzing the results of focus groups», *International Journal of Qualitative Methods*, 6(4), p. 20-34.
- WILLIAMS, S., M.G. CLAUSEN, A. ROBERTSON, S. PEACOCK et K. MCPHERSON (2012). «Methodological reflections on the use of asynchronous online focus groups in health research», *International Journal of Qualitative Methods*, 11(4), p. 368-383.
- WOODYATT, C.R., C.A. FINNERAN et R. STEPHENSON (2016). «In-person versus online focus group discussions: A comparative analysis of data quality», *Qualitative Health Research*, 26(6), p. 741-749.